



Lettre d'information AIMEylan n°28 – juin 2017

Rassemblement citoyen de gauche, de l'écologie et du centre
Groupe au conseil municipal de Meylan

La division de la majorité plonge la commune dans l'immobilisme

Lors du conseil municipal du 26 juin, nous avons clôturé les comptes 2016 de la commune. En 2016, ce sont plus de 9,5 M€ de crédits d'investissement inscrits au budget communal qui ont été annulés et plus de 1 M€ qui ont été reportés. Pour la troisième année consécutive, les investissements sont réduits à leur strict minimum. C'est le résultat concret de la division de la majorité communale. Les combats personnels primant sur l'intérêt général et communal. Bien sûr, tous les conseillers de la majorité ne sont pas à mettre dans le même sac. Néanmoins, chacun garde la possibilité de démissionner pour rompre avec cette situation préjudiciable. Notre groupe s'est engagé à le faire dès qu'une démission collective permettra de nouvelles élections et donc une nouvelle majorité municipale légitime à gouverner.

Sans unité, le budget 2017 a été rejeté en mars dernier. Tant et si bien que le budget communal est sous tutelle préfectorale. Et nous avons dû voter en catastrophe les subventions aux associations meylanaises lors de ce dernier conseil, afin d'éviter que certaines se retrouvent en difficulté financière. Face aux querelles fratricides de l'équipe Tardy, nous choisissons la responsabilité.

Les investissements en 2017 seront de nouveau réduits à leur minimum, suivant la décision du préfet et l'avis de la cour des comptes, qui ne peut prendre parti dans la division de la majorité.

Pourtant, il nous faudrait rénover la crèche des Buclos et regrouper celles des Béalières sur le site de Bérivière. Pourtant, il nous faudrait analyser et chiffrer les rénovations des gymnases de la Revirée et des Ayguinards, construire un restaurant scolaire dans le Haut Meylan.

De plus, il nous faudrait améliorer notre taux de logements sociaux, participer à la construction de l'agrandissement de la place des Tuileaux et permettre la construction de la ligne Chrono 1 en site propre... sans compter la rénovation de certain Locaux Communaux de Rencontre -...

Pourtant, il nous faudrait renforcer l'accessibilité des locaux publics, inscrite dans la loi, pour laquelle la commune n'a investi que 2000 euros en 2016 !

Ce ne sont pas les investissements en attente qui manquent et cet immobilisme est désastreux pour l'avenir de la commune. Pour toutes ces raisons, nous nous sommes abstenus sur ces comptes administratifs 2016.

Philippe CARDIN sera candidat pour être maire en septembre !

Ce constat nous amène à proposer une solution à tous les conseillers municipaux qui veulent sortir de cette confrontation stérile. Il s'agit de construire un programme d'intérêt communal pour la fin du mandat. Par sa candidature le 4 septembre prochain, Philippe Cardin se propose de bâtir un programme d'actions avec tous les conseillers de bonne volonté qui placent l'intérêt des Meylanais au-dessus de ces luttes fratricides. Nous savons que nous sommes minoritaires au sein du conseil et cela imposera de construire une majorité relative sur la base d'éléments programmatiques. Nous continuons à penser que de nouvelles élections seraient préférables mais comme l'ex-majorité ne veut pas démissionner, nous allons essayer d'avancer au sein du conseil municipal existant en proposant une politique d'ouverture, de loyauté et d'engagement.

Le groupe AIMEylan amende un projet d'urbanisme.

Il s'agit d'un projet d'habitat le long de l'avenue du Granier, au sud des Béalières. Nous avons amendé ce projet pour favoriser la porosité sur la parcelle, le maintien des haies arborées, la mise en place d'un espace partagé au centre, avec une densité mesurée, avec une proportion de logements sociaux raisonnable... Nos amendements ont été acceptés par une partie de la majorité et nous avons donc voté pour ce projet.

Merci Aurélie Alfonsi... Bienvenue à Éric Cheminot

Aurélie Alfonsi déménage sur une autre commune et a décidé de ne plus siéger au conseil municipal. Nous la remercions pour son énergie, sa bonne humeur et sa gentillesse. Habitante et citoyenne, elle a défendu au conseil nos idées de justice sociale, de défense de qualité de vie et environnementale dans notre ville. Merci pour ses 3 années de service et bon vent à Aurélie.

Elle sera remplacée par Éric Cheminot, habitant des Béalières, qui fut déjà conseiller municipal lors du précédent mandat. Bienvenue à Éric et nous sommes ravis de travailler avec lui. Il arrive dans une situation confuse au conseil et son expérience sera bien utile à la commune.

Résultat de la concertation PLM au conseil métropolitain.

Lors du conseil du 30 juin, le conseil métropolitain a arrêté la concertation préalable sur le devenir de PLM. Suite à l'avis des habitants et à celui de la commune, la Métro décide de repousser un changement potentiel d'affectation de cette parcelle au vote du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en 2019. Vous trouverez la [délibération en ligne](#).

Ce qui reste incompréhensible, c'est que le groupe des élus de droite de la Métropole ait majoritairement voté contre cette délibération, une partie du groupe s'est abstenu et seul Mr Peyrin a voté pour ! Aucune explication de vote n'a été donnée. Considèrent-ils le bilan de concertation non fidèle ou bien l'avis de la commune infondé ? La pagaille de la droite meylanaise s'étendrait-elle à la Métro ? En tout cas, il semblerait que l'avenir de cette parcelle importe moins que les règlements de compte !

Prochain conseil municipal le lundi 4 septembre, 18h30, élection du maire.

N'oubliez pas de visiter notre site <http://aimeylan.fr>

Abonnez-vous à notre page facebook <https://www.facebook.com/AIMEylan>